



Monsieur Jean-Marie BOURBON  
67 rue de bourgogne  
52000 CHAUMONT  
Mail :bourbon.jeanmarie@sfr.fr  
Tel : 0325038252

Compte rendu de L'assemblée Générale

A CHAUMONT le 15 mai 2019 à 18h

Saison 2017/2018

Clubs Présents : COSD représenté par Arnaud MASSART (pouvoir du président Guy SADIN) LN 52 représenté par Hélène MONGEOT (pouvoir de la Présidente Brigitte MARION) OC représenté par son Président Jean-Marie BOURBON

Club absent : NCB

Après l'appel nominal des clubs à 18h, le quorum étant atteint l'Assemblée Générale extraordinaire peut délibérer.

L'ordre du jour :

- Rapport moral
- Compte rendu financier
- Compte rendu sportif
- Election partielle
- Questions diverses
- Remise de récompenses
- Désignation de la prochaine Assemblée Générale

Après consultation des personnes présentes, le président est nommé secrétaire de séance.

Le Président présente son rapport d'activité. Le département a mis en place 2 formations d'officiels B et une d'officiels A. Jean-Marie BOURBON regrette que 2 élèves officiels A de LANGRES aient arrêté au milieu des épreuves pratiques et souhaite que la dernière officielle B en cours termine rapidement ses épreuves pratiques.

Les tests ENF sont maintenant des épreuves courantes au sein du département, 3 pass'sport de l'eau et 3 pass'compétition natation course ont pu être mis en place.

Le Président était aussi présent à l'AG constitutive de la nouvelle région Grand Est. Jean-Marie BOURBON termine son compte rendu en précisant qu'à la prochaine AG électorale il faudra prévoir un nouveau Président.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

La parole est donnée ensuite à la trésorière qui fait le compte rendu financier. Après avoir distribué les documents du bilan de l'exercice, Madame BOURBON explique les différentes lignes budgétaires. On constate un excédent de 3186,36. Madame MARTIN, du COSD, s'étonne alors de ne pas voir apparaître la subvention pour le meeting international bragard. Après vérification, le Président regrette cet oubli qui sera rapidement comblé ainsi que celle de cette saison qui apparemment n'a pas été versée non plus.

Après prise en compte des erreurs (les deux subventions seront impactées sur le budget 2018/2019), le budget est voté à l'unanimité ainsi que le budget prévisionnel malgré la date tardive de cette AG.

Pour l'ordre du jour suivant, la parole est donnée à Arnaud MASSART qui présente son compte rendu sportif. Le département a organisé, sur la saison 2017/2018, 19 rencontres et remercie les villes de LANGRES et CHAUMONT qui ont permis que toutes ces compétitions puissent avoir lieu et souhaite que cela continue ainsi à l'avenir. Les nageurs ont également représenté le département avec leur club dans de nombreuses compétitions régionales et nationales. Le Président délégué dresse ensuite la liste des meilleurs résultats obtenus sur la saison.

Le compte rendu sportif est voté à l'unanimité.

Le Président expose alors les questions diverses. Une seule question a été soumise au Comité par le LN52 qui demande si le département ne pourrait pas organiser des stages au cours de la saison. Jean-Marie BOURBON rappelle que cette demande a déjà été formulée dans les années précédentes mais que des problèmes d'encadrement n'étaient pas faciles à résoudre. Le sujet sera tout de même mis à l'ordre du jour de la prochaine commission sportive.

Avant de clôturer l'AG le Président remet les récompenses aux nageurs les plus méritants. D'après le classement national, 4 nageurs sont sur la liste de la fédération ayant réalisé au moins 2 performances de plus 900 points en bassin de 25m. Il s'agit de Camille BERTON, Clément GALLOIS, Tom GANTHIER et Stéphane ROYER du COSD et 5 ont fait de même en bassin de 50m. Ces 5 nageurs sont : Claire BERTON, Emilie JORE, Léonie LAUNETTE, Clara MOUGENOT et Catelle MOURGUE tous du COSD.

Le Président clôt la séance à 20h et invite toutes les personnes présentes au pot de l'amitié.

Le Président

Jean-Marie BOURBON